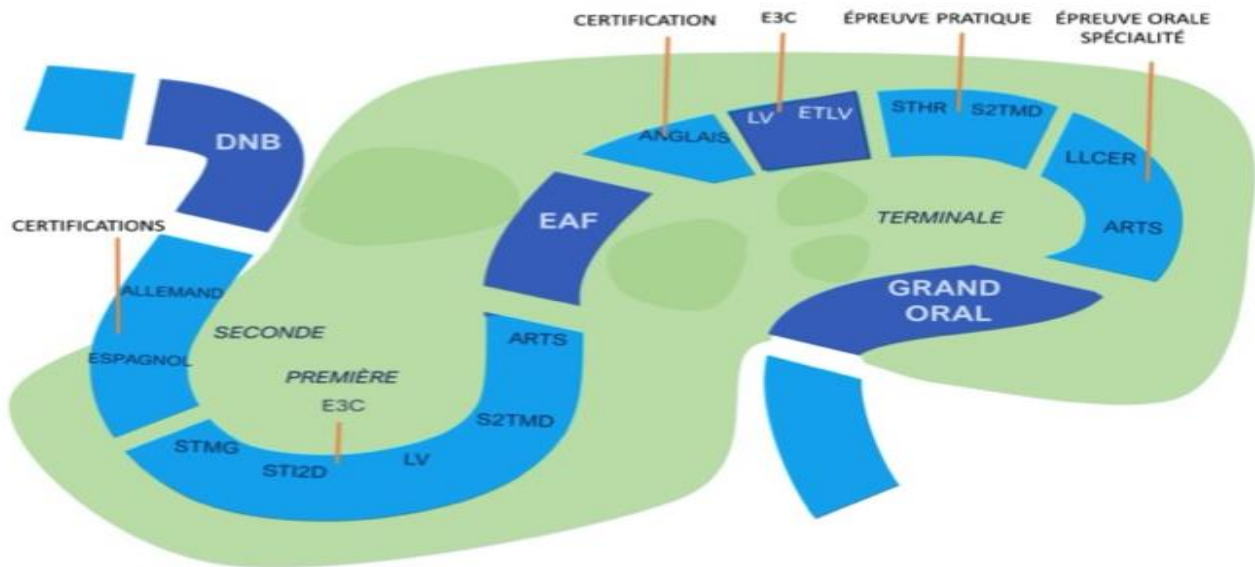


Séminaire Gd oral

Parcours élève oral



DNB

<https://eduscol.education.fr/cid59348/les-epreuves-du-dnb.html>

Niveau d'enseignement : cycle 4 - fin de 3^{ème}

Enseignement / discipline / diplôme : DNB, épreuve orale de soutenance

Références (éduscol /BOEN) : <https://eduscol.education.fr/cid59348/les-epreuves-du-dnb.html>

Modalités & format :

- Durée de l'épreuve : 15 min
- Temps 1 : exposé (5 minutes)ca
- Temps 2 : entretien avec le jury (10 minutes)
- Remarque : présentation collective possible

Compétences orales évaluées : maîtrise de l'expression orale (50 points sur 100)

SECONDE

Certifications langues

<https://eduscol.education.fr/cid51189/certifications-en-langues-vivantes-etrangeres.html>

<https://eduscol.education.fr/cid51189/certifications-en-langues-vivantes-etrangeres.html>

niveau d'enseignement : troisième, seconde, première

Enseignement / discipline / diplôme : DSD. Epreuve orale. Certification en allemand

Références (éduscol /BOEN) : <https://eduscol.education.fr/cid51189/certifications-en-langues-vivantes-etrangeres.html>

Modalités & format :

- Durée de l'épreuve : 30 min
- Temps de préparation : 15 mn
- Temps d'interrogation : 15 mn

Compétences orales évaluées :

- Expression orale en continu
- Interaction orale

Critères d'évaluation définis par le CECLR (Cadre européen commun de référence pour les langues)

PREMIERE

STMG/ STI2D

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo17/MENE1910713N.htm>

Niveau d'enseignement : première

Enseignement / discipline / diplôme : STMG. Enseignement de spécialité : Sciences de gestion et numérique. E3C.

Références (éduscol /BOEN) : bulletin officiel n°17 du 25 avril

2019, <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo17/MENE1910713N.htm>

Modalités & format :

- Durée de l'épreuve : 20 min
- Temps 1 : exposé de 10 min maximum : présentation à l'appui d'un dossier (non noté) d'une étude d'une thématique choisie par le candidat
- Temps 2 : entretien avec un professeur qui n'est pas celui du candidat
- Environnement numérique de travail requis pour la présentation
- **Compétences orales évaluées** : aptitude à argumenter et à dialoguer avec le jury

Niveau d'enseignement : première

Enseignement / discipline / diplôme : STI2D. Enseignement de spécialité : Innovation technologique. E3C

Références (éduscol /BOEN) : bulletin officiel n°17 du 25 avril

2019. <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo17/MENE1910713N.htm>

Modalités & format :

- Durée de l'épreuve : 20 minutes
- Temps 1 : présentation orale du projet mené en fin d'année scolaire, d'une durée de 10 minutes maximum.
- Temps 2 : un dialogue argumenté avec l'interrogateur d'une durée de 10 minutes maximum.

Compétences orales évaluées :

- Décrire une idée, un principe, une solution, un projet en utilisant des outils de représentation adaptés ;
- Cf. fiche individuelle d'évaluation des compétences, établie selon le modèle fourni dans la banque nationale de sujets.

LV

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo17/MENE1910708N.htm>

Niveau d'enseignement : première

Enseignement / discipline / diplôme : LV. E3C

Références (éduscol /BOEN) : bulletin officiel n° 17 du 25 avril

2019, <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo17/MENE1910708N.htm>

Modalités & format :

- **Durée de l'épreuve** : 1h
- Temps 1 : la compréhension de l'oral est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1min30
- Temps 2 : à l'issue de la troisième écoute, les candidats rendent compte du document oral, en français

Compétences orales évaluées :

- Compréhension de l'oral

S2TMD

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo40/MENE1929467N.htm>

Niveau d'enseignement : première

Enseignement / discipline / diplôme : S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse).

Enseignement de spécialité EDESV (économie, droit, et environnement du spectacle vivant). E3C

Références (éduscol /BOEN) : bulletin officiel n° 40 du 31 octobre

2019 <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo40/MENE1929467N.htm>

Modalités & format :

- Durée de l'épreuve : 20 min
- Temps 1 : présentation orale du projet pendant laquelle il n'est pas interrompu
- Temps 2 : entretien

Compétences orales évaluées :

- Qualité de la présentation orale

Arts

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo17/MENE1910712N.htm>

Niveau d'enseignement : première

Enseignement / discipline / diplôme : tous les enseignements d'arts de spécialité uniquement suivis en première. E3C

Références (éduscol /BOEN) : bulletin officiel n°17 fu 25 avril2019,

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo17/MENE1910712N.htm>

Modalités & format :

- Durée de l'épreuve : 30 min
- **Temps 1** : compétences pratiques (15 min)
- **Temps 2** : connaissances et compétences culturelles (15 min)
- Remarque : chaque partie de l'épreuve fait se succéder une présentation par le candidat et un entretien avec le jury

Compétences orales évaluées : aptitude à argumenter et à dialoguer avec le jury

EAF

Niveau d'enseignement : première

Enseignement / discipline / diplôme : enseignement commun de français. EAF – épreuve orale

Références (éduscol /BOEN) : bulletin officiel n°17 du 25 avril

2019. <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo17/MENE1910625N.htm>

Modalités & format :

- Temps de préparation : 30 min
- Durée de l'épreuve : 20 min
- Temps 1 : exposé sur un des textes du descriptif (12 min)
- Temps 2 : présentation de l'œuvre choisie par le candidat et entretien (8 min)

Compétences orales évaluées :

- Qualité de l'expression orale
- Capacité à développer un propos et à dialoguer avec l'examineur
- Compétences de lecture à voix haute

TERMINALE :

ANGLAIS

Niveau d'enseignement : terminale

Enseignement / discipline / diplôme : CEC Cambridge English Certificate

Références (éduscol /BOEN) : <https://eduscol.education.fr/cid51189/certifications-en-langues-vivantes-etrangeres.html>

Modalités & format :

- **Durée de l'épreuve** : 30 min
- **Temps de préparation** : 15 mn
- **Temps d'interrogation** : 15 mn

Compétences orales évaluées :

- Expression orale en continu
- Interaction orale

Critères d'évaluation définis par le CECLR (Cadre européen commun de référence pour les langues)

LV E3C

Niveau d'enseignement : terminale

Enseignement / discipline / diplôme : Langues Vivantes. E3C. Épreuve orale LVA / LVB

Références (éduscol /BOEN) : bulletin officiel n°17 du 25 avril

2019 https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo17/MENE1910708N.htm?cid_bo=141190

Modalités & format :

- Durée de l'épreuve : 10 min
- Temps 1 : présentation orale d'un axe culturel du programme à partir de documents
- Temps 2 : entretien avec l'examineur (questions plus générales sur l'axe choisi)

Compétences orales évaluées :

- Expression orale en continu
- Interaction orale
- Correction de la langue orale
- Richesse de la langue

Critères d'évaluation définis par le CECLR (Cadre européen commun de référence pour les langues)

ETLV E3C

Niveau d'enseignement : terminale

Enseignement / discipline / diplôme : enseignement technologique en langue vivante (ETLV) E3C

Références (éduscol /BOEN) : bulletin officiel n°17 du 25 avril

2019 https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo17/MENE1910708N.htm?cid_bo=141190

Modalités & format :

- **Durée de l'épreuve** : 10 mn
- Temps 1 : prise de parole en continu du candidat sur un contexte propre à la série technologique
- Temps 2 : entretien avec le jury

Compétences orales évaluées :

- Capacité à communiquer en langue étrangère
- Lien avec l'enseignement de spécialité concerné

EPREUVE PRATIQUE

STHR

Niveau d'enseignement : terminale

Enseignement / discipline / diplôme : partie pratique. Sciences et technologies culinaire et des services – enseignement scientifique alimentation environnement (STHR)

Références (éduscol /BOEN) : bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février

2020 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001097N.htm>

Durée de l'épreuve :

- Sciences et technologies culinaires : 1 heure 50 et 10 min d'entretien
- Sciences et technologies des services : 30 min

Compétences orales évaluées :

- Capacités d'analyse et de synthèse
- Clarté et rigueur de l'expression orale
- Présenter une analyse
- Expliquer les choix
- Justifier une démarche

S2TMD

Niveau d'enseignement : terminale

Enseignement / discipline / diplôme : pratique chorégraphique, ou musicale, ou théâtrale (S2TMD)

Références (éduscol /BOEN) : bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février

2020 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001098N.htm>

Modalités & format :

- Durée de l'épreuve : 50 minutes
- Pratique chorégraphique : échange avec le jury durant le troisième temps de l'épreuve (20 min)
- Pratique musicale : entretien avec le jury durant le quatrième temps (15 min)

- Pratique théâtrale : entretien avec le jury durant la seconde partie de l'épreuve (10 min)

Compétences orales évaluées :

- Capacité à mettre en lien savoirs théoriques et pratique chorégraphique
- Investissement de ce travail dans l'avenir
- Expliquer ses choix

Epreuve orale de spécialité

LLCER

Niveau d'enseignement : terminale

Enseignement / discipline / diplôme : épreuve orale enseignement de spécialité LLCER (langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

Références (éduscol /BOEN) : bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février

2020 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001794N.htm>

Modalités & format :

- Durée de l'épreuve : 20 min
- Temps 1 : présentation orale qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat
- Temps 2 : entretien avec l'examineur

Compétences orales évaluées :

- Expression orale en continu
- Interaction orale
- Correction de la langue orale
- Richesse de la langue

Critères d'évaluation définis par le CECLR (Cadre européen commun de référence pour les langues)

ARTS

Niveau d'enseignement : terminale

Enseignement / discipline / diplôme : épreuve orale enseignement de spécialité Arts

Références (éduscol /BOEN) : bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février

2020 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001790N.htm>

Modalités & format :

- **Durée de l'épreuve :** 30 mn
- **Temps 1 :** présentation par le candidat en correspondance avec la singularité de chaque enseignement
- **Temps 2 :** entretien

Compétences orales évaluées :

- Connaissances, compétences travaillées et attendues figurant au programme de l'enseignement

Gd Oral

Niveau d'enseignement : terminale

Enseignement / discipline / diplôme : baccalauréat. Epreuve orale terminale.

Références (éduscol /BOEN) : Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020.

- Voie générale : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>.
- Voie technologique : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002781N.htm>

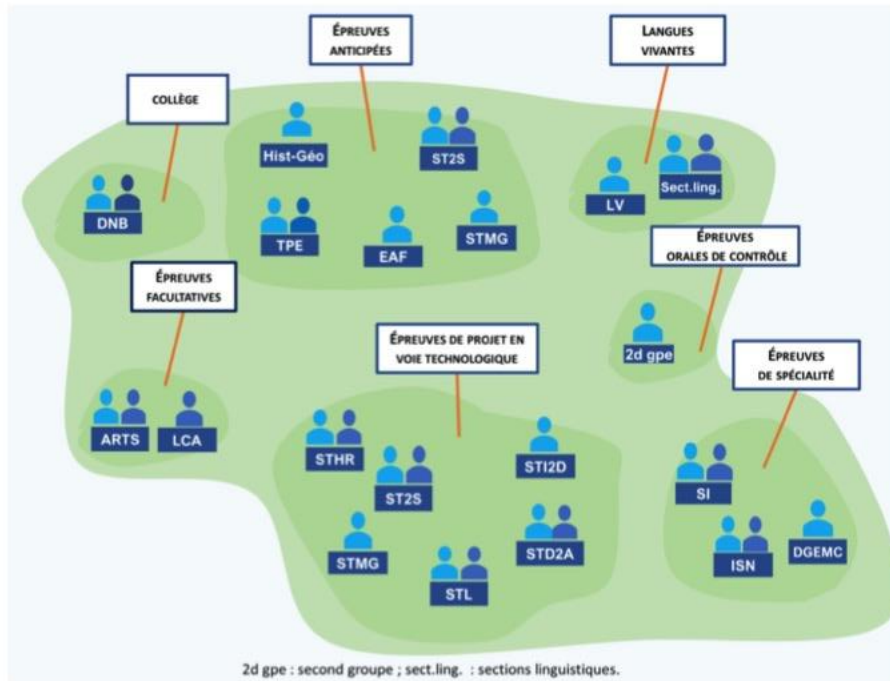
Modalités & format :

- **Temps de préparation :** 20 min
- **Durée de l'épreuve :** 20 min
- **Temps 1 :** présentation d'une question (5 mn)
- **Temps 2 :** échange avec le candidat (10 mn)
- **Temps 3 :** échange sur le projet d'orientation du candidat (5 mn)

Compétences orales évaluées :

- Capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante
- Mettre les savoirs au service d'une argumentation

- Capacité à argumenter
- Capacité à relier les savoirs et son esprit critique
- La précision de l'expression
- L'engagement dans la parole
- La force de conviction



Epreuve : épreuve orale de soutenance du DNC

Référence : note de service n° 2017-172 du 22 décembre 2017 publiée au BOEN n° 1 du 4 janvier 2018 https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo42/MENE1731896N.htm?cid_bo=122780

Composition du jury : deux professeurs (si prestation dans une langue vivante étrangère ou régionale, participation d'un enseignant de la langue concernée)

Modalités de l'épreuve :

- Temps 1 : Exposé par le candidat de 5 min
- Temps 2 : entretien en avec le jury de 10 min

Critères d'évaluation :

- Maîtrise de l'expression orale
- Maîtrise du sujet présenté

Epreuves facultatives :

- **Epreuve facultative arts plastiques, histoire de l'art, musique. Jury** : deux professeurs d'arts plastiques sont un au moins assure une partie de son service en lycée. *Note de service n° 2012-038 du 6 mars 2012 publiée au BOEN n° 14 du 5 avril 2012* http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/12/cir_37735.pdf
- **Epreuve facultative de cinéma-audiovisuel, danse, théâtre. Jury** : un professeur en charge d'un enseignement de cinéma-audiovisuel en classe de terminale et un partenaire professionnel qui est intervenu régulièrement dans l'enseignement. *Note de service n° 2012-038 du 6 mars 2012 publiée au BOEN n° 14 du 5 avril 2012* http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/12/cir_37735.pdf
- **Epreuve orale facultative de LCA. Jury** : un professeur de latin ou de grec. *Note de service n° 2009-084 du 14 mai 2003* http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_1873.pdf

Epreuves de projet en voie technologique.

- **Epreuve de spécialité (épreuve de projet) - STMG. Jury :** professeur de la spécialité. *Note de service n° 2013-091 du 7 juin 2013 publiée au BOEN n° 26 du 27 juin 2013* https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo26/MENE1313649N.htm?cid_bo=72333
- **Epreuve de projet technologique – ST2S. Jury :** commission d'évaluation composée de deux enseignants de sciences et techniques sanitaires et sociales. *Note de service n° 2013-088 du 7 juin 2013 publiée au BOEN n° 26 du 27 juin 2013* https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo26/MENE1313642N.htm?cid_bo=72284
- **Epreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité – STL. Jury :** commission d'évaluation composée de deux professeurs qui n'ont pas encadré le projet du candidat. *Note de service n° 2012-034 du 6 mars 2012 publiée au BOEN n° 12 du 22 mars 2012* http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36336.pdf
- **Epreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité - STI2D. Jury :** deux enseignants de technologie qui n'ont pas suivi le projet du candidat et dont l'un n'est pas de la spécialité du candidat. *Note de service n° 2014-132 du 13 octobre 2014 publiée au BOEN n° 39 du 23 octobre 2014* https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo39/MENE1423302N.htm?cid_bo=82984
- **Epreuve de projet en design et arts appliqués – STD2A. Jury :** deux enseignants de design et arts appliqués qui n'ont pas accompagné le candidat. *Note de service n° 2012-036 du 6 mars 2012 publiée au BOEN n° 12 du 22 mars 2012* http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36337.pdf
- **Epreuve de projet - STHR. Jury :** commission d'évaluation composée du professeur chargé du suivi du projet et d'un autre professeur de l'établissement. *Note de service n° 2017-103 du 4 juillet 2017 publiée au BOEN n° 26 du 20 juillet 2017* https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo26/MENE1716023N.htm?cid_bo=117640

Epreuves anticipées :

- **Travaux pratiques encadrés (TPE). Jury :** deux professeurs. *Note de service n° 2005-174 du 2 novembre 2005 publiée au BOEN n° 41 du 10 novembre 2005* <https://www.education.gouv.fr/bo/2005/41/MENE0502330N.htm>
- **Epreuve orale de français. Jury :** un professeur de lettres. *Note de service n° 2011-141 du 3 octobre 2011 publiée au BOEN spécial n° 7 du 6 octobre 2011* http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2011/12/cir_34317.pdf
- **Epreuve d'étude de gestion - STMG. Jury :** le professeur de sciences de gestion du candidat. *Note de service n° 2012-075 du 26 avril 2012 publiée au BOEN n° 21 du 24 mai 2012* http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/02/cir_36472.pdf
- **Epreuve activités interdisciplinaires – ST2S. Jury :** professeurs des disciplines sur lesquelles porte l'épreuve. *Note de service n° 2012-076 du 26 avril 2012 publiée au BOEN n° 21 du 24 mai 2012* http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/02/cir_36473.pdf
- **Epreuve d'histoire-géographie - STD2A, STI2D, STL. Jury :** professeur d'histoire-géographie. *Note de service n° 2011-176 du 4 octobre 2011 publiée au BOEN n° 39 du 27 octobre 2011* https://www.education.gouv.fr/bo/11/Hebdo39/MENE1126442N.htm?cid_bo=58028

Epreuves de LV

1. Epreuve d'expression orale en LV

Jury : l'enseignant de langue de l'élève. *Note de service n° 2014-003 du 13 janvier 2014* https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo4/MENE1400244N.htm?cid_bo=76422

2. Epreuves spécifiques sections linguistiques

- **Epreuve spécifique pour l'indication de la « section européenne » ou « section de langue orientale ».** **Jury :** Un professeur de la langue vivante de la section et un professeur de la discipline non linguistique évaluée. *Note de service n° 2003-192 du 5 novembre 2003 publiée au BOEN n° 42 du 13 novembre 2003* <https://www.education.gouv.fr/bo/2003/42/MENE0302456N.htm>

- **Epreuve orale de langue et littérature allemandes - Abibac. Jury** : les professeurs des deux épreuves. *Note de service n° 2017-093 du 4 juillet 2017 publiée au BOEN n° 24 du 6 juillet 2017* https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo24/MENE1715446N.htm?cid_bo=118283
- **Epreuve orale de langue et littérature espagnoles - Bachibac. Jury** : les professeurs d'espagnol et d'histoire-géographie. *Note de service n° 2011-165 du 6 octobre 2011 publiée au BOEN n° 37 du 13 octobre 2011*
- **Epreuve orale de langue et littérature italiennes - Esabac. Jury** : professeurs enseignants l'italien, l'histoire-géographie. *Note de service n° 2017-092 du 4 juillet 2017 publiée au BOEN n° 24 du 6 juillet 2017* https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo24/MENE1715191N.htm?cid_bo=118289
Epreuve de management des organisation STMG - Esabac. Jury : professeur ayant en charge l'enseignement de la DNL. *Note de service n° 2017-092 du 4 juillet 2017 publiée au BOEN n° 24 du 6 juillet 2017* https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo24/MENE1715191N.htm?cid_bo=118289
- **Epreuve orale de langue, culture et communication STMG - Esabac. Jury** : professeurs ayant en charge l'italien et le management des organisations. *Note de service n° 2017-092 du 4 juillet 2017 publiée au BOEN n° 24 du 6 juillet 2017.* https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo24/MENE1715191N.htm?cid_bo=118289
- **Epreuve orale de langue et littérature en section internationale. Jury** : professeurs de la langue de la section et de l'enseignement. *Note de service n° 2015-192 du 16 novembre 2015 publiée au BOEN n° 43 du 19 novembre 2015* https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo43/MENE1526226N.htm?cid_bo=95341
- **Epreuve orale d'histoire-géographie en section internationale. Jury** : professeur d'histoire géographique enseignant dans cette langue. *Note de service n° 2015-192 du 16 novembre 2015 publiée au BOEN n° 43 du 19 novembre 2015* https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo43/MENE1526226N.htm?cid_bo=95341

Epreuves de spécialité.

- **Droit et grands enjeux du monde contemporain. Jury** : examinateur ayant en charge l'enseignement de droit et grands enjeux du monde contemporain. *Note de service n° 2012-005 du 5 janvier 2012 publiée au BOEN n° 3 du 19 janvier 2012* https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo3/MENE1135260N.htm?cid_bo=58960
- **Epreuve orale de sciences de l'ingénieur. Jury** : un professeur de sciences de l'ingénieur et un professeur d'une discipline associée. *Note de service n° 2014-131 du 9 octobre 2014 publiée au BOEN n° 39 du 23 octobre 2014* <https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo39/MENE1423299N.htm>
- **Informatique et sciences du numérique. Jury** : un professeur ayant suivi et formé l'élève pendant l'année et un autre enseignant n'ayant pas été associé à l'enseignement de spécialité. *Note de service n° 2011-140 du 3 octobre 2011 publiée au BOEN spécial n° 7 du 6 octobre 2011* https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo18/MENE1209445N.htm?cid_bo=59864

RESSOURCES ORIENTATION

- Les acteurs de l'orientation, ressources sur l'entretien personnalisé d'orientation sur le site d'éduscol <https://eduscol.education.fr/cid47375/les-acteurs.html>
- Orientation : priorités et perspectives, ressources pour l'accompagnement à l'orientation <https://eduscol.education.fr/cid48057/orientation-priorites-et-perspectives.html>
- Se connaître, séquence pédagogique de l'Onisep <http://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Ressources-pedagogiques/Livret-Cite-orientee/Se-connaître>
- Fiche Onisep « Rédiger son projet de formation motivé » <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Entrer-dans-le-superieur/Parcoursup/Parcoursup-les-fiches-eleves>